

BLB LE MAG

Le magazine d'informations municipales

Bruay-La-Buissière une longue histoire

JANVIER 2026 - # 60

SÉCURITÉ

En hiver,
gagnons en visibilité

JEUNESSE

Les vacances d'hiver
se profilent

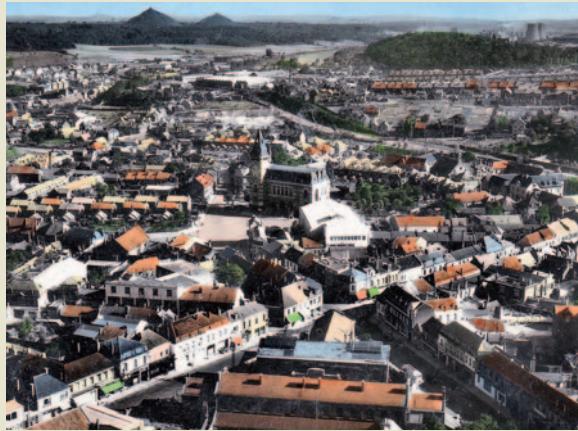
CULTURE

Les acteurs TV
en concert !

SOMMAIRE

DOSSIER

Bruay-La-Buissière :
une longue histoire



LABUSSIÈRE

Commune déléguée 8

Les fêtes de Noël dans les écoles

COMMERCE

17

Sabor do Portugal

PRATIQUE

10

Collecte de sapins

SANTÉ

13

Téléthon 2025 : un bilan positif

SPÉCIAL

9

Élections : le vote par procuration

ALBUM PHOTOS

14

Spécial Marché de Noël



Directrice de publication Lydie Surelle

Rédaction, conception graphique, photos Service Communication

Impression Imprimerie DELEZENNE

Dépôt légal Janvier 2026

ALBUM PHOTOS

16

Les meilleurs moments de décembre

JEUNESSE

20

Les vacances d'hiver se profilent

SPORT

23

Le judo s'engage pour
le don d'organes



CULTURE

24

Concert : vos acteurs TV autrement

CINÉMA

25

Succès incontesté pour le ciné-aînés

CCAS/SENIORS

26

Noël pour tous !

SÉCURITÉ

28

Les chiffres de la Police Municipale

ÉTAT CIVIL

29

Une photo réussie pour votre pièce d'identité

TRIBUNES

30

Expression des groupes politiques

AGENDA

31

Manifestations du mois de janvier

Vous ne recevez pas votre magazine municipal ? Contactez-nous sur l'adresse mail : communication@bruaylabuissiere.fr

Des exemplaires sont à votre disposition dans les lieux publics ou en téléchargement sur notre site. Ne pas jeter sur la voie publique.



DOSSIER

BRUAY-LA-BUISSIÈRE UNE LONGUE HISTOIRE

Située sur les bords de la Lawe, la commune reste une terre principalement agricole durant plusieurs siècles. À l'époque, notre ville ne bénéficiait guère d'un avenir prometteur. En 1844, le destin de Bruay bascule avec l'ingénieur du Souich qui prouve que notre sol regorge de charbon. En 1851, un gisement est découvert par Louis Leconte. L'Histoire commence...

AUX PREMIERS TEMPS, UNE TERRE AGRICOLE

Il y a bien longtemps, Bruay n'était qu'un territoire dépendant du château de Béthune. La ville change de statut en 1430 quand Guy Guibaut réunit les quatre fiefs qu'il a achetés. Il devient alors le seul suzerain de Bruay qui conserve ses terres fragiles et ouvertes à l'ennemi. Un château se construit entre les deux bras de la Lawe. Ce château sera ravagé par les anglais durant la Guerre de Cent ans. De cet édifice, il ne reste désormais que la Tour de Lambres qui appartenait à l'ancienne ferme du château. Située dans la rue Cail, la tour attire encore les regards de par ses pierres et son appartenance à ce passé tumultueux. Du XIII^e au XVIII^e siècle, la vie de la commune se concentre sur les bords de la rivière. L'endroit est propice aux cultures, à l'élevage et à la pêche, les habitants développent notamment le lin et le blé. Notre terre vivra de ces ressources durant plusieurs siècles.

BRUAY-LA-BUISSIÈRE : L'EAU ET LE BUIS

BRUAY : les origines du nom Bruay se rapportent à l'eau : Brug en néerlandais (pont), Broeck en flamand (marais), Bridge en anglais (pont)... Notre commune, construite sur les bords de la Lawe a conservé ses origines au travers des différents noms qu'elle a portés.

LABUSSIÈRE : le vieux mot français "buissaie" ou "buissière" utilisé en 1248 désignait un endroit planté de buis. Le nom de la ville a beaucoup évolué au fil des ans : "Bruxeria" en 1189, "La Boesère" en 1318, "Bouchière" en 1530, "La Buissière" en 1725 et enfin Labuissière.

DE BRAY À BRUAY-LA-BUISSIÈRE : UN NOM QUI ÉVOLUE

Au fil des décennies, le nom de notre ville a évolué. Un nom qui s'est adapté en fonction de son histoire.

Bray en 1127

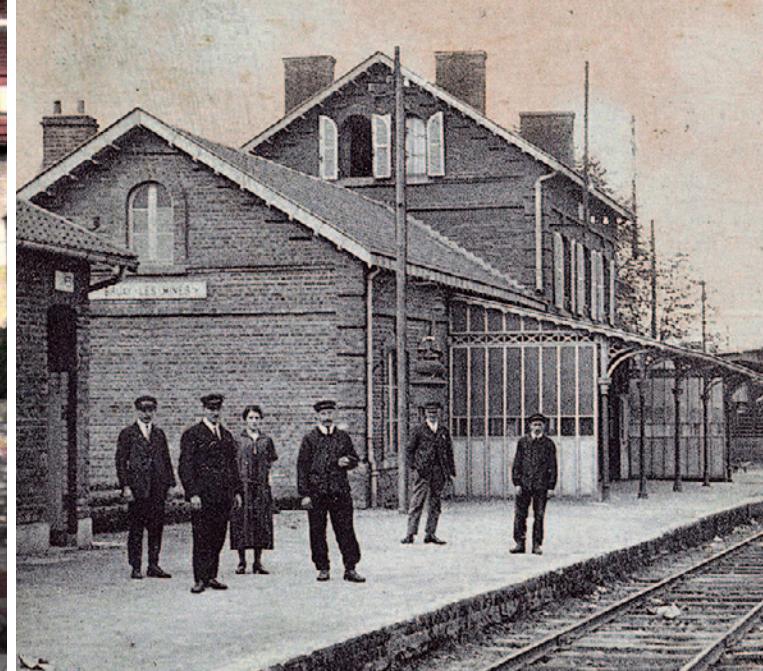
Bruacum en 1132

Bruais-les-Buissières en 1380

Le nom de Brouay perdurera pendant 4 siècles.

Avec la découverte de la houille, la ville prend le nom de Bruay-les-Mines en 1918 puis Bruay-en-Artois en 1923. En 1987, Marcel Wacheux et Serge Janquin, respectivement maires de Bruay et de Labuissière, décident d'unir les deux communes.

Cette fusion-association regroupe les communes de Bruay-en-Artois et de Labuissière afin de créer une nouvelle commune : Bruay-la-Buissière.



LE CHARBON, UN ÉLÉMENT DÉCLENCHEUR

À partir du XVIII^e siècle, les artisans sont de plus en plus présents. **Les petites industries se développent, notamment dans le domaine du textile et de la papeterie.** Une existence paisible pour ce qui n'est encore qu'un village. Rien ne prédisposait Bruay à connaître un véritable essor qui hisserait la ville au même rang démographique que sa voisine béthunoise.

La découverte de la houille en 1852 va bouleverser la vie de la commune. Cet évènement géologique majeur entraîne la création de la Compagnie des Mines et va marquer l'histoire de Bruay. Dès 1853, la ville voit arriver les premiers mineurs. La population passe de 500 habitants en 1792 à 712 en 1853 pour atteindre les 18 363 habitants en 1911 puis 30 125 en 1936. **Cette explosion démographique est le résultat d'un développement économique issu de l'extraction du charbon.** Très vite, la vie de la cité s'organise autour de l'exploitation minière : la Compagnie des Mines construit des logements pour les ouvriers mineurs (les corons) et fait vivre de nombreuses familles. **En 1884, près de 610 000 tonnes de charbon sont issues de l'exploitation bruaysienne, soit 10% de la production régionale.**

Impactée par ce changement, la ville évolue et donne, au fil des années, l'image d'une commune ouvrière et prospère. Des travaux d'aménagement sont en premier lieu effectués par le maire Henri Cadot (1900/1938) qui lance la réfection des axes principaux. Les rives des cours d'eau sont relevées, les rivières canalisées... Bruay a entrepris sa métamorphose.

Avec la fermeture des mines à l'aube des années 80, **Bruay-en-Artois a dû s'adapter et toujours trouver des solutions pour évoluer.** Bruay-en-Artois, puis Bruay-La-Buissière (1987) est devenue une ville verte qui soigne son image et se maintient au 8^e rang du classement des communes du département.





UN PASSÉ MINIER OMNIPRÉSENT

Le passé minier de notre commune est figé dans l'architecture des bâtiments et transmis aux jeunes générations par le biais du Musée de la Mine et des activités proposées dans le cadre des diverses programmations culturelles et à l'attention de la jeunesse.

L'Hôtel de Ville regorge de détails qui rappellent ces glorieuses décennies. L'édifice, dont la construction s'échelonne entre 1928 et 1930 est composé d'éléments Art-déco mais aussi de visages de mineurs au dessus de chaque porte d'entrée. On retrouve d'autres références à la vie minière notamment avec les vitraux, véritables œuvres d'art dédiées au monde de la mine. Dans les salons d'honneur, une frise rappelle les scènes propres à la vie des mineurs. On retrouve moult détails sur **certaines sépultures** au cimetière de la fosse 3, particulièrement sur les pierres tombales d'Alfred Leroy et d'Henri Marmottan, respectivement ancien maire de Bruay et ancien député.

Le Musée de la Mine, qui a bénéficié d'un nouvel élan avec l'arrivée de nouveaux bénévoles, participe activement à faire perdurer la mémoire des mineurs et le respect de ces générations qui ont vécu le pire au fond des puits de mine.

Le mémorial et la stèle du mineur rendent également hommage au passé de notre ville.

La Cité des Électriciens, construite de 1856 à 1861, est la plus ancienne cité minière subsistant à l'Ouest du Bassin Minier. Elle est aujourd'hui un lieu de créations artistiques mais véhicule toujours le souvenir de l'époque des mines au travers de visites guidées et d'expositions.

Au loin, les terrils témoignent de ce passé florissant. Un passé qui a porté notre commune durant quelques décennies, un passé qui a forgé le caractère de plusieurs générations d'ouvriers.





LES ÉNERGIES DU PASSÉ

Si Bruay a grandi au fil des bras de la Lawe, on trouve pas moins de 5 moulins à eau sur la commune de Labuissière. **Jusqu'au XIX^e siècle, l'air et l'eau sont les seules sources d'énergie.** Les moulins transforment cette énergie pour moudre le blé, fabriquer la pâte à papier, tordre l'huile, fouler la laine ou encore scier le bois. La Lawe permet d'alimenter les moulins et de faire vivre les habitants.

DES VESTIGES GAULOIS À LABUISSIÈRE

Les abords de Bruay ont été investis par des tribus gauloises. Une certitude grâce au "Village des Potiers" qui a été découvert sur le territoire actuel de Labuissière.

Divers vestiges ont par ailleurs été découverts dans les villes environnantes.

Des fouilles archéologiques effectuées entre 1971 et 1976 ont permis de mettre à jour un centre de fabrication de poteries important. Ce village de potiers était établi sur les bords de la rivière aux environs de 50 avant Jésus Christ jusqu'au III^e siècle après JC. Plusieurs centaines de dépotoirs, 133 fours et 6 sépultures ont été découverts ainsi qu'une amphore de 80 centimètres de hauteur. Elle demeure l'un des plus beaux vestiges de ce passé glorieux.

LE CHÂTEAU DE LABUISSIÈRE

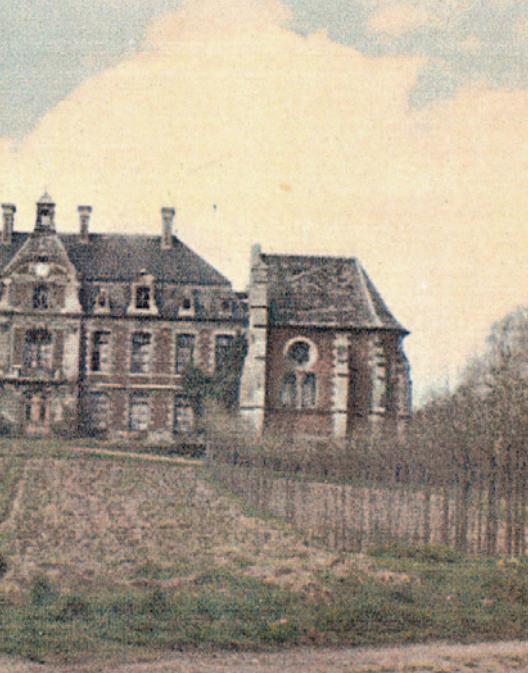
L'histoire du château débute en 1217 avec la construction d'une résidence par la famille de La Buissière pour des seigneurs de Béthune. Cette bâtie ne sert alors que pour le loisir de la chasse. Les murs de fortification et la tour seront construits vers 1312 par la comtesse Mahaut d'Artois pour lutter contre les invasions anglaises et espagnoles. En 1471, Charles le Téméraire fait ajouter des écuries, des granges et des étables. Les souverains d'Artois s'y installent à maintes reprises mais la guerre de Cent Ans les pousse à abandonner le domaine.

En 1505, Philippe le Beau vend la terre de La Buissière à Jean de Courteville. Trois familles vont se succéder : les de Courteville, les de Maulde et les de Riencourt. En 1522, alors que la garnison espagnole est repoussée, le duc de Vendôme fait démanteler le château.

En 1735, les de Maulde font construire le corps de logis. Avant la Révolution, le château est l'expression de la concentration des pouvoirs locaux.

Les lieux vont progressivement se dégrader et **en 1964, l'État entreprend la démolition du domaine. Seule la tour échappera aux engins de démolition. Elle est désormais classée à l'Inventaire complémentaire des monuments historiques.**





LES CHARITABLES : LES BONNES ÂMES DU XVII^e SIÈCLE

Les épidémies de peste qui ravageaient le territoire sont à l'origine de la création de la Confrérie des Charitables de La Buissière en 1647. Les Charitables ont alors pour mission d'enterrer les victimes au péril de leur propre vie. Aujourd'hui, ils accompagnent toutes personnes ayant choisi de reposer au cimetière de Labuissière. Croyants ou non croyants sont enterrés avec le même cérémonial. Association laïque, la Confrérie des Charitables fait perdurer les traditions. Elle est indépendante de l'église ainsi que du pouvoir politique. Sa devise est Union, Exactitude, Charité.

LES JOYAUX ARCHITECTURAUX DE LABUISSIÈRE

La commune déléguée regorge de pépites architecturales. Classée à l'inventaire complémentaire des monuments historiques le 21 juillet 2000, **l'église Saint-Éloi Saint-Martin** est un édifice en pierre de style gothique. Sa construction date du XII^e siècle. En 1523, Philippe de Courteville fait effectuer des travaux jusqu'en 1550. La flèche en pierre est du XVIII^e siècle, elle a été refaite à l'identique après les tempêtes de 1990. Les vitraux du XVI^e siècle ont été détruits pendant la révolution puis restaurés. En 1726, 3 cloches ont été installées, deux ont été remplacées en 1875.

Le manoir de Baillencourt, construit en 1777 est une bâtie de pierres blanches sur soubassement de grès, sa cour est agrémentée d'un jardin à la française. Restauré en 1986, il a été la propriété des "de Baillencourt" jusqu'en 1951.

La Croix de grès a été érigée en 1636 dans le cimetière de Labuissière par la famille Deneu. Brisée lors de la Révolution, ses débris sont conservés jusqu'en 1840. Sous l'impulsion de Madre de Norguet, alors maire de la commune de Labuissière, la croix est implantée en 1957 à l'angle de la rue des Charitables et de l'avenue de la Libération.





L'ESPRIT GOURMAND CONTINUE

La Pause Gourmande a changé de propriétaires, mais les recettes préférées restent ! De belles améliorations et des surprises arriveront bientôt pour encore mieux vous régaler. Monsieur le Maire et Bruno Roussel, adjoint au Commerce sont allés à la rencontre de Jérôme et Karene pour leur souhaiter pleine réussite dans ce nouveau projet et une bonne continuation à David.

INFOS

1780 Rue de la Libération - 06 40 94 33 82



UNE DISTRIBUTION ATTENDUE !

Les enfants des écoles de Labuissière attendaient les festivités de Noël avec impatience. Une patience récompensée avec la distribution de livres et de friandises le 16 décembre 2025. Ambiance chaleureuse, moments de bonheur et de partage avec le personnel et les enseignants, les élèves des écoles Mendès-France, des Hayettes et du Centre ont su profiter de cet instant magique avant les vacances de Noël.



NOËL DANS LES ÉCOLES LABUISSIÉROISES

Les écoles des Hayettes, du Centre et Mendès-France ont célébré la fin d'année chacune à leur façon : marché de Noël, spectacles, chants... Les écoles primaires ont choisi la salle Georges Hurtrel pour leurs festivités, les plus petits ont profité de leur école décorée pour l'occasion. La magie des fêtes a opéré et chacun est reparti avec de jolis souvenirs. Ces événements sont l'occasion de partager des moments précieux de l'enfance avec les familles et les camarades de classe. Une dernière semaine d'école chargée en émotions !



UN LABEL ARTISAN EN'OR

Matthieu Parent, artisan passionné et gérant de la boulangerie-pâtisserie "Chez Matth", a ouvert sa seconde boutique à Labuissière en juin 2025, au 446 rue de la Libération.

Il vient de recevoir le prestigieux label Artisan en'Or en présence des représentants la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Hauts-de-France, des représentants de la commune et de la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane et des partenaires.



LES RÉSIDENTS DU FOYER NORQUET FÊTENT NOËL

Le foyer Norguet de Labuissière a plongé dans la magie de Noël avec le marché de l'APEI Béthune le 5 décembre 2025. L'occasion de dénicher des cadeaux uniques et faits avec cœur. Monsieur le Maire, Sandrine Prud'homme, maire déléguée de Labuissière et Émilie Bommart, adjointe aux Solidarités, ont célébré l'évènement en rencontrant les participants et en partageant ce moment féérique.

LES CHARITABLES HONORENT LA SAINT-ÉLOI

À l'occasion de la fête de Saint-Éloi, Monsieur le Maire, Sandrine Prud'homme, maire déléguée de Labuissière, et des élus étaient aux cotés des Charitables de Labuissière le 7 décembre 2025. Après la Messe s'en est suivi le banquet annuel à la salle des Marguerites pour finaliser ce jour de fête et mettre à l'honneur certains de leurs membres.



COMMERCE



Sabor do Portugal

Un nouveau goût du Portugal s'invite à Labuissière



Labuissière compte depuis peu une nouvelle adresse gourmande qui promet de faire voyager les papilles. À 37 ans, Mélanie Ferreira vient d'ouvrir son restaurant de proximité "Sabor Do Portugal" au 854b rue de la Libération, avec une inauguration officielle le 5 décembre 2025.

Originaire de la région parisienne, Mélanie a fait le choix de se rapprocher de sa famille il y a douze ans, en s'installant à Maisnil-lès-Ruitz. C'est dans son département d'origine qu'elle fait ses premières armes dans la restauration, au sein de l'établissement "Les Saveurs du Portugal" à Achères (Yvelines). Ce passage a été formateur pour cette passionnée de cuisine. "J'ai tout appris lors de cette expérience", confie-t-elle, nourrie également par ses voyages réguliers au Portugal, où vit une partie de sa famille près de Lagos.

Un parcours validé pour un projet concret

Après un passage en tant que serveuse au restaurant "La Brasserie" sur la zone industrielle de Ruitz, la trentenaire élargit ses compétences en rejoignant la société Next One à Béthune, où elle occupe le poste d'assistante logistique jusqu'en 2024. Forte de ce parcours varié, elle décide de franchir le pas de l'entrepreneuriat.

Accompagnée par Initiative Artois, elle trouve au printemps 2025 le local idéal à Labuissière pour concrétiser son projet. Sabor Do Portugal est aujourd'hui une affaire familiale où l'authenticité est au cœur de chaque détail. À la carte : grillades au charbon de bois, plats typiques portugais, entrées et desserts traditionnels. Les boissons (vins, eaux, jus et bières...) sont également 100 % portugaises, le tout dans une ambiance musicale du pays.

Soucieux de la qualité des produits, le restaurant privilégie les légumes de saison et s'approvisionne localement, notamment pour les pommes de terre issues de la ferme Les Charlottines, à Rebreuve-Ranchicourt chez Charlotte et Mathieu. Le restaurant propose aussi des plats à emporter. **Du mardi au dimanche midi de 12h à 14h, et du mardi soir au samedi soir de 18h30 à 21h30. Fermé le dimanche soir et le lundi - 03 21 52 71 74**

PRATIQUE

SAPINS DE NOËL : QUAND LES FÊTES SE TERMINENT...

Chaque année, la même question se pose : que faire de son sapin de Noël à l'issue des fêtes de fin d'année ? Le repiquer dans le jardin s'il a de bonnes racines ou le jeter si le tronc a été coupé. La Ville de Bruay-La-Buissière met à disposition et ce, depuis plusieurs années, des points de collecte dédiés à la dépose des sapins naturels. Les arbres sont régulièrement collectés et broyés. Une démarche environnementale qui permet aux agents du service Espaces verts d'utiliser ce paillage sur les divers parterres de la ville.

La collecte aura lieu du 29 décembre 2025 au 30 janvier 2026 dans les 9 points suivants :



Parking Wéry
Rue de Boulogne (parking en face du city-stade)
Parking à côté du skatepark
Gare (entre Bully Brias et la halle au Fret)
Parking rue René Wallard
Rue Alfred de Musset (pelouse)
Place des Communes Jumelées
Parking de la salle du Temps Libre
Rue d'Isbergues (dans la pelouse)

Attention, les sapins doivent être naturels et dépourvus de toute décoration.

CAMPAGNE DE DÉRATISATION

La Ville de Bruay-La-Buissière a confié à la société Stael la campagne de dératisation sur chaque secteur de la commune. Une dératisation qui s'effectue dans le respect de la législation et de la réglementation environnementale. Cet acte consiste à placer des produits anticoagulants dans les égouts de près de 240 rues. **Une prévention sanitaire des écoles est également effectuée.** Obligatoire, elle est une sécurité pour les divers usagers des établissements scolaires.

Les campagnes de dératisation ont lieu plusieurs fois par an. Elles visent à limiter le nombre de rongeurs aux abords des habitations et dans les lieux publics. **Quelques gestes simples permettent de ne pas les attirer :** bien fermer les poubelles, éviter de laisser de la nourriture à l'extérieur... La ville met du raticide à disposition des riverains, pour en disposer il suffit de contacter les services Techniques.



RENSEIGNEMENTS

Services Techniques 03 21 64 56 10

TÉLÉTHON : LES ASSOCIATIONS ET LA VILLE SE MOBILISENT POUR LA RECHERCHE

Cette année, le COSEC Rostand a accueilli les services de la Ville et diverses associations à l'occasion du Téléthon. Vous étiez nombreux à vous mobiliser le 6 décembre 2025 pour venir en aide à la recherche. Toute la journée, les stands ont accueilli le public et proposaient de la petite restauration, des boissons chaudes, des pâtisseries... Le tissu associatif était représenté avec notamment les Archers bruaysiens, les Mamans en action, la Grin dance pour le Sourire de Gabin, le club de généalogie, l'Association Bruaysienne pour la Culture, le club Couture création, l'Harmonie municipale, Miam miam cookies... Des ateliers créatifs et des tables de jeux étaient proposés aux enfants et aux parents. Les jeunes du Conseil Municipal des Enfants se sont relayés pour apporter leur soutien. Une belle journée qui s'est terminée avec un super loto organisé par le comité Lavolville. Un grand merci aux participants et aux donateurs !





LE VOTE PAR PROCURATION : MODE D'EMPLOI

Vous êtes bien inscrit sur les listes électorales de votre commune mais le jour J vous serez absent. Comment faire pour donner votre voix ? Une procuration est indispensable pour vous permettre de vous exprimer lors des prochaines municipales. Si vous êtes absent le jour du vote (élection ou référendum), vous pouvez charger un autre électeur de voter à votre place dans votre bureau de vote. Pour cela, vous devez faire une procuration. Vous n'avez pas de justificatif d'absence à fournir. **Attention, le jour du vote, l'électeur chargé de voter à votre place ne peut avoir qu'une seule procuration faite en France.**

COMMENT ?

- En remplissant le formulaire en ligne ou imprimé puis en vous déplaçant à la police, à la gendarmerie ou au tribunal judiciaire.
- En ligne avec une identité numérique certifiée France Identité.
- En remplissant un formulaire papier disponible à la police, à la gendarmerie ou au tribunal judiciaire.

QUAND ?

Vous devez faire la procuration le plus tôt possible, à cause des délais d'acheminement et de traitement de la procuration. Devant le nombre croissant de dossiers à traiter, vous risquez de ne pas pouvoir voter si la mairie ne reçoit pas votre procuration à temps ou si elle n'a pas le temps nécessaire pour la prendre en compte.

VALIDITÉ ?

Vous devez indiquer l'élection, sa date et si la procuration concerne le 1^{er} tour, le 2nd tour ou les 2 tours.

Pour voter par procuration lors des 2 tours d'une élection, vous pouvez :

- Désigner un seul électeur inscrit sur une liste électorale de n'importe quelle commune.
- Désigner un électeur différent pour chaque tour, mais vous devez alors faire 2 procurations distinctes.

ATTENTION Lorsque plusieurs élections ont lieu le même jour, la procuration est obligatoirement valable pour toutes ces élections.

COMMENT RÉSILIER ?

Pour voter personnellement, vous n'avez pas besoin de résilier la procuration. Informez l'électeur chargé de voter à votre place et rendez-vous au bureau de vote avant lui. Si cet électeur n'est pas venu voter à votre place avant vous, vous pourrez voter personnellement. Vous pouvez toutefois choisir de résilier la procuration, notamment si vous souhaitez charger, par la suite, un autre électeur de voter à votre place.

ATTENTION Si vous avez fait plusieurs procurations, vous ne pouvez pas en résilier 1 seule, vous devez obligatoirement toutes les résilier.

DEVENEZ ASSESSEURS !

INSCRIPTIONS

elections@bruaylabuissiere.fr - 03 21 64 56 00

Les assesseurs veillent, sous la responsabilité du président du bureau de vote, **au bon déroulement des opérations électorales** pendant la durée du scrutin. **Conditions requises** : avoir la nationalité française et être inscrit sur les listes électorales de la commune

ALBUM PHOTOS

Spécial Marché de Noël





ALBUM PHOTOS



Remise des brevets au collège Camus
28 novembre



Assemblée générale du club de modélisme
29 novembre



Ciné p'tit-déj aux Étoiles
30 novembre



Commémorations de la Sainte-Barbe
4 décembre





Hommage aux morts en Algérie
5 décembre



Assemblée générale
de la Bourriche bruaysienne
6 décembre



La Sainte-Barbe à la Cité des Électriciens
6 et 7 décembre



Loto des enfants par le comité des fêtes Basly
6 décembre



Soirée de l'APEI
Les Papillons blancs
6 décembre



Cérémonie de la Sainte-Barbe
centre de secours Bruay-Houdain
6 décembre



Repas de Noël du club Amitié
et Loisirs
6 décembre



Arbre de Noël des agents de la Ville et du CCAS
10 décembre



Fête de Noël au multi-accueil Farandole
10 décembre

Noël au Relais Petite Enfance
13 décembre



Noël des Restos du Cœur
13 décembre

Repas des adhérents du club de la Bonne Humeur
13 décembre



Challenge USOBL Cyclisme
13 décembre

Marché de Noël Guynemer animation
13 décembre



Rencontres départementales
d'escrime
14 décembre



Concerts du Nouvel an
de l'orchestre symphonique
13 et 14 décembre



Randonnée VTT et running pour le Téléthon
14 décembre



Marché de Noël de l'école Basly
15 décembre



Marché de Noël du groupe scolaire
Loubet Saint-Exupéry
15 décembre



Marché de Noël de l'école Faure
16 décembre



Marché de Noël de l'école Marmottan
16 décembre

JEUNESSE



● LES VACANCES D'HIVER SE PROFILENT !

Le programme des activités dans le cadre de l'Accueil Collectif de Mineurs est axé sur la Traversée des Âges. Du 16 au 27 février 2026, les enfants de 2 ans et demi à 12 ans vont une fois de plus bénéficier de sorties ludiques, de temps forts autour des traditions et de la culture de chaque époque mais aussi de moments de jeux et de partage autour d'animations diverses. Le sport sera bien sûr de la partie grâce à nos animateurs sportifs. Rendez-vous à l'école Pasteur !

LES SORTIES

Vendredi 20 février : Trampo-Jump pour les plus grands

Vendredi 27 février : les Loupiots à Lens

LES TEMPS FORTS

Vendredi 20 février : "Le carnaval d'ici et d'ailleurs", spectacle de marionnettes pour les plus petits

Jeudi 26 février : carnaval de l'ACM Pasteur et du CAJ au Stade-Parc à partir de 14h30

Grand jeu "L'Odyssée du temps"

Le tournoi des époques

ANIMATIONS ET JEUX

Activités manuelles et culinaires

Activités sportives encadrées par les éducateurs sportifs

Réveil tonique collectif

Jeux de coopération et collectifs d'extérieur et d'intérieur



RÉSERVATIONS

Vous avez la possibilité de réserver via le Kiosque Famille ou en vous rendant au guichet Scolaire-Jeunesse - 03 21 64 56 05 - du lundi 19 janvier au mercredi 4 février 2026.

Les tarifs sont établis en fonction du quotient familial.

En cas de réservations tardives hors garde-rie, les tarifs seront majorés de 50% en dehors du délai fixé ci-dessus (sous réserve des places disponibles restantes).

Pour les familles bénéficiaires des Aides aux Temps Libres de la CAF du Pas-de-Calais, merci de fournir une copie de votre attestation, afin de bénéficier de la déduction.

● NOËL POUR LES ENFANTS DES ÉCOLES



La magie de Noël s'est invitée dans les écoles de la ville... La distribution des livres et friandises les 15 et 16 décembre 2025. Près de 2 300 livres et sachets de friandises ont été offerts par la municipalité afin de promouvoir la lecture et célébrer les fêtes de fin d'année ! Cette initiative, organisée dans le cadre scolaire a offert aux enfants un moment convivial et joyeux, célébrant Noël tout en éveillant leur goût pour la lecture. Le Père Noël s'est invité dans les petites sections de nos écoles pour le plus grand bonheur des plus jeunes. Cris de joie, parfois quelques larmes d'émotion à l'arrivée des cadeaux... Friandises et livres ont fait briller les yeux de nos chères petites têtes blondes, pour un moment rempli de douceur et de plaisir.



● C'EST DÉJÀ L'ÉTÉ POUR LES JEUNES !



Les fêtes de fin d'année sont à peine terminées qu'il faut penser aux vacances d'été ! Le service Jeunesse propose aux jeunes de 8 à 17 ans un séjour à Sérénac dans le Tarn. Du 18 au 31 juillet, les ados profiteront d'un environnement naturel à quelques kilomètres d'Albi sur le plateau du Ségala sillonné par de multiples vallées. C'est l'endroit idéal pour se détendre, prendre un grand bol d'air pur et pratiquer bon nombre d'activités, notamment à travers la forêt d'environ 210 hectares.

Un hébergement de qualité et des animations à foison

L'hébergement de caractère n'est autre qu'une ancienne maison forestière implantée dans une commune rurale, au vert et au calme. Le centre offre une capacité d'hébergement de 74 places

réparties en 5 chambres de 2 à 4 lits. Toutes disposent d'une salle d'eau et de WC privatifs.

Les bâtiments sont équipés de deux grandes salles d'activités et d'une mezzanine aménagée (télévision, DVD, bibliothèque...). Pour les animations et activités extérieures, l'équipe aura à sa disposition : un terrain multisport, incluant un terrain de handball et deux terrains de basket-ball, un terrain de football à 7, un stand de tir à l'arc et une piscine privée. De nombreux sentiers permettent de découvrir l'écosystème forestier. Partie intégrante de ce paysage remarquable et naturel, le centre est tout naturellement inscrit au réseau Tarn éco-structure...

Enfin, concernant la restauration, tous les repas sont confectionnés sur place en privilégiant les produits frais et de saison (circuit court) et servis à table.

UN PROGRAMME CHARGÉ !

- 1 séance d'équitation
- 1 séance de grimp'arbre
- 1 séance de canoë
- 1 séance de VTT
- 1 journée au parc Cap'Découverte
 - Accrobranche
 - Aquapark
 - Luge rail
 - Trampoline
 - Ski nautique
 - Jeux d'eau avec pantaglisso
 - Journée à l'espace aquatique Atlantis
 - Visite d'Albi
 - Visite d'Ambialet avec baignade au lac
 - Randonnées pédestres
 - Grands jeux
 - Soirées à thèmes et veillées tous les soirs
 - Boum de fin de centre
 - Découverte des environs
 - Visites/balades/achats souvenirs...



RÉSERVATIONS

Guichet Scolaire-Jeunesse - 03 21 64 56 05 - À partir du lundi 9 février 2026 : primo partants les 9 et 10 février, ouvert à tous à partir du 11 février.

Tarification Bruay-La-Buissière à partir de 620€

Pour les familles bénéficiaires bénéficiaires des Aides aux Vacances Enfants de la CAF du Pas-de-Calais, les aides seront à déduire du tarif.

SPORT

LE JUDO S'ENGAGE POUR LE DON D'ORGANES

Le Judo Club Bruaysien a vécu un moment fort le 28 novembre 2025 avec la signature de la charte "Ambassadeur du don d'organes" et l'apposition officielle du logo. Des ateliers de prévention ont été animés par des étudiants de la filière ST2S du lycée Carnot, proposant des jeux et activités pour sensibiliser à ce geste précieux.

La Ville de Bruay-La-Buissière a signé la charte "Ville ambassadrice du don d'organes" avec l'association Le Collectif Greffes+ en 2024. Le don d'organes et de tissus permet d'améliorer ou de sauver des milliers de vies. Aujourd'hui, dans notre pays, plus de 70 000 personnes vivent grâce à une greffe. En France, nous sommes tous présumés donneurs d'organes et de tissus. Si l'on s'y est opposé, il faut s'inscrire sur le registre national du refus ou en parler à ses proches.



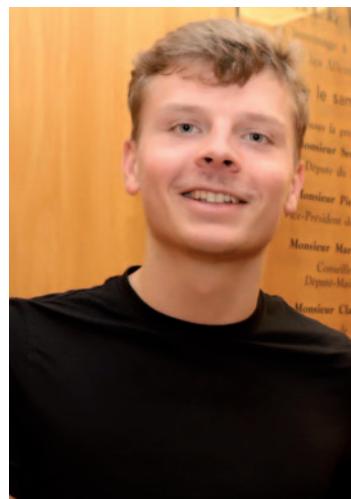
RENSEIGNEMENTS

Marie-Laure Philipp
mlphilipps62@gmail.com



UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR ARTOIS TRIATHLON

L'association Artois Triathlon a organisé son assemblée générale le 28 novembre 2025 à la salle René Wallard. À l'ordre du jour le bilan financier de l'année ainsi que les projets à venir pour le club. Un moment d'échanges constructifs autour de son nouveau président Thomas Salinski !



RENSEIGNEMENTS

Thomas Salinski
artois.triathlon@gmail.com
06 47 79 16 05

CULTURE



JULIEN LIEB UN CONCERT POUR TOUS !

Après une première partie avec l'artiste Otta, Julien Lieb, finaliste de la onzième édition de la Star Academy (2023) est venu présenter son premier album "Naufragé" sur la scène de l'Espace Culturel Grossemy le 6 décembre 2025. Le public a été conquis par cette prestation et a quitté la salle avec des mélodies et des souvenirs plein la tête. Avec une tournée à guichet fermé pour la Star Academy, c'est désormais en solo que l'artiste se produit. Un joli parcours pour ce jeune artiste !



EVIDENCES PRODUCTIONS présente

LES ACTEURS TV EN CONCERT

LES STARS DE VOS SÉRIES PRÉFÉRÉES
débarquent dans votre ville... en musique !

A photograph of six actors singing on stage. From left to right: a woman with blonde hair, a man with dark hair, a woman with dark hair, a man in a plaid shirt, a woman with dark hair, and a man with dark hair. They are all holding microphones and appear to be performing together.

Un show plein d'énergie sur les tubes des années 80 à aujourd'hui
en LIVE avec musiciens

Avec les acteurs - chanteurs de
DEMAIN NOUS APPARTIENT • ICI TOUT COMMENCE
PLUS BELLE LA VIE • TOUT POUR LA LUMIÈRE

Lola DUBINI • Diane DASSIGNY • Juliette MABILAT • Benjamin DOUBA PARIS • Renaud LEYMANS • Abdellah BOUJALAL

VOS ACTEURS AUTREMENT !

Les acteurs des séries sortent des plateaux de tournage pour venir à Bruay-La-Buissière vous offrir un concert exceptionnel le samedi 7 février 2026 à 20h à l'Espace Culturel Grossemy. Au programme, les plus grands tubes des années 80 à aujourd'hui en live, revisités dans un show plein d'émotions, de bonne humeur et de complicité. Parce que certains talents se multiplient, ces artistes aux visages familiers vont vous surprendre par leur voix et leur énergie. Avec Lola Dubini et Juliette Mabilat (Demain nous appartient), Diane Dassigny (Plus belle la vie), Benjamin Douba Paris (Ici tout commence), Abdellah Boujalil (Tout pour la lumière) et Renaud Leymans (Plus belle la vie, Camping Paradis...). **Il reste quelques places !**

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS

Tarif unique 15€ - 03 59 41 34 00



SUCCÈS INCONTESTÉ POUR LE CINÉ-AÎNÉS

Les fauteuils du Cinéma Les Étoiles ont accueilli nos aînés le 16 décembre 2025 pour la projection de la comédie "T'as pas changé". La séance du Ciné-Aînés s'est ouverte par un accueil en musique avec des chants de Noël interprétés par la chorale "Chantartois". Un goûter convivial a été servi à l'issue de la projection. Ces séances font partie des temps forts de la programmation du cinéma. Ce sont des moments de rencontres, de partage et de convivialité qui permettent de maintenir des liens sociaux, primordiaux pour les seniors.

Prochain ciné-aînés le mardi 20 janvier à 14h30 avec "La Femme la plus riche du Monde"

RÉSERVATIONS

03 21 01 75 25 - www.cinema-les-etoiles.fr - Tarif : 5,50€



CINÉ-RENCONTRE

Le cinéma propose la diffusion de "La Femme de Ménage" le mardi 14 janvier à 18h dans le cadre d'un ciné-rencontre. À l'issue de la projection, une rencontre sera organisée avec le club lecture de la Médiathèque Marcel Wacheux. La Femme de Ménage est le premier roman d'une trilogie écrite par l'autrice américaine Freida McFadden.

RÉSERVATIONS

03 21 01 75 25 - www.cinema-les-etoiles.fr
Tarif : 5,50€

CCAS/SENIORS

NOËL POUR LES FAMILLES DU PRE/CCAS

Le Centre Communal d’Action Sociale a proposé le 3 décembre 2025 un spectacle de Noël aux enfants du PRE/CCAS. Les familles ont découvert “La retraite du Père Noël”, présenté par OLB Productions. Entre rires et surprises, petits et grands ont vécu un après-midi sous la magie du Père Noël. Un goûter a été offert à l’issue du spectacle. Un grand merci aux enseignes Tonus et Carrefour pour leurs dons !



ESCAPADE EN VAL DE LOIRE POUR LES SENIORS

Du 3 au 5 décembre, nos seniors ont vécu un séjour inoubliable. Le programme de découverte les a conduits au cœur des jolis châteaux de Cheverny, Chambord et du Clos Lucé ! Entre émerveillement, convivialité et douce parenthèse hors du temps, ce mini-séjour a offert à nos aînés une expérience chaleureuse, riche en émotions et en souvenirs mémorables.



RESPECT DES TRADITION AVEC LA DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL

Les agents du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) étaient accompagnés des bénévoles, d'Émilie Bommart, adjointe aux Solidarités et des élus pour procéder à la distribution des colis de Noël. Du 8 au 12 décembre 2025, près de 4 000 seniors ont reçu ce cadeau offert par la municipalité afin de partager la chaleur des fêtes de fin d'année. Un coffret garni de produits locaux et 100% français !

Les jeunes du Conseil Municipal des Enfants ont vivement participé à ce geste solidaire le 10 décembre. L'occasion de s'investir tout en tissant des liens intergénérationnels.



LE MULTI-ACCUEIL PIROUETTE FAIT LA FÊTE

La structure multi-accueil Pirouette a organisé sa jolie fête de Noël avec les familles le 16 décembre 2025. Un rendez-vous très attendu à Bruay-La-Buissière. Les enfants ont pu profiter pleinement des animations et des jeux concoctés par Valérie Boutte, la directrice et son équipe. Des souvenirs précieux pour nos petites têtes blondes !



SÉCURITÉ

Brèves de la Police Municipale

LES CHIFFRES DU MOIS DE NOVEMBRE



INFOS
03 74 31 03 22

8

Activités judiciaires

133

Troubles à l'ordre public

56

Faits divers

49

Actions de police routière



Le Centre de Supervision Urbain permet de relever chaque mois de nombreuses incivilités : dégradations, rixes, dépôt sauvage mais aussi vol, conduite dangereuse... Autant de comportements répressibles par la loi. Le déploiement des caméras de vidéo-surveillance permet d'appréhender toutes sortes de délits.

EN HIVER, GAGNONS EN VISIBILITÉ

Avec le passage à l'heure d'hiver, la luminosité baisse entre 17h et 19h dans un contexte de circulation dense. Un véritable danger pour les piétons et les cyclistes, moins visibles à l'heure des sorties d'écoles et du travail. Une seule solution pour prévenir les accidents : se rendre plus visible.



PIÉTONS

- Vérifiez plusieurs fois avant de traverser.
- Prenez soin d'utiliser les passages piétons et empruntez les trottoirs.
- Privilégiez les vêtements clairs et en utilisant des accessoires rétro-réfléchissants.



CYCLISTES ET UTILISATEURS DE Trottinettes

- Ne roulez pas sur les trottoirs.
- Attention aux angles morts des véhicules, notamment des bus et des poids lourds.
- Vérifiez votre éclairage (avant et arrière).
- Portez des équipements ou des accessoires rétro-réfléchissants. Pour les cyclistes, hors agglomération, le port d'un gilet rétro-réfléchissant est obligatoire la nuit ou en cas de faible visibilité. Les utilisateurs d'engins motorisés doivent porter un gilet de haute visibilité ou un équipement rétro-réfléchissant en ville lorsqu'il fait nuit ou en cas de faible visibilité et en toutes circonstances hors agglomération.



AUTOMOBILISTES ET CONDUCTEURS DE 2 ROUES MOTORISÉS

- Redoublez de vigilance à l'égard des piétons et des usagers de la route.
- Respectez une distance d'au moins un mètre avec les trottoirs et les vélos.
- Ralentissez aux abords des passages piétons, des arrêts de bus et des pistes cyclables.

ÉTAT CIVIL

ANNIVERSAIRE



Madame Marthe Ducrocq (en photo avec son fils Daniel) a fêté ses 102 ans le 29 novembre 2025. Véritable figure emblématique de Bruay-La-Buissière, elle incarne à elle seule une part précieuse de l'histoire de la ville. Sa longévité, sa mémoire et son attachement à Bruay suscitent respect et admiration auprès de tous !

NOCES D'OR



Ludovic Pajot, maire, a procédé le 29 novembre 2025 à la célébration des Noces d'or de Michel et Henriette Delattre-Menuge. Les époux se sont unis le 29 novembre 1975 à Auchel. De cette union sont nés Yannick, Daniel et Alexandra. Neuf petits-enfants et 3 arrières petits-enfants ont agrandi la famille.

UNE PHOTO RÉUSSIE POUR VOTRE PIÈCE D'IDENTITÉ

Des critères précis sont à respecter lors de la prise de votre photo d'identité. En premier lieu, la photo doit dater de moins de 6 mois. Elle doit mesurer 35x45 mm. La qualité doit être correcte, la photo en bon état et de préférence en couleur. Le fond doit être uni et de couleur claire. Le blanc est interdit. Au niveau du visage, la tête doit être droite et non couverte. Les yeux doivent fixer l'objectif. Le visage doit rester neutre. La bouche reste fermée. Les cheveux doivent laisser le visage dégagé. Si vous portez des lunettes, ces dernières ne doivent pas masquer les yeux. Les montures épaisses sont interdites. Aucun reflet ne doit apparaître.

NAISSANCES

La municipalité leur souhaite la bienvenue

Capucine Boscq
Élise Ruckebusch

DÉCÈS

La municipalité s'associe à la tristesse des familles

Sophie Krol
Maryse Pierrain
Pascal Massinon
Jean-Paul Merlin
Marie-Christine Serrure

André Bialkowski
Pascal Pierrot
Bernard Joly

TRIBUNES

Expression des groupes politiques

Groupe de la majorité

Les élus du Groupe Majoritaire

Alors que l'année 2025 s'achève et que 2026 s'ouvre à nous, nous souhaitons vous adresser nos vœux les plus sincères pour cette nouvelle année.

Que 2026 soit pour chacune et chacun d'entre vous, ainsi que pour vos proches, une année belle et heureuse, placée sous le signe du bonheur, de la réussite, de l'accomplissement, de l'amour et, avant tout, de la santé.

Groupe de l'opposition

Chloé Houyez, Patrick Tourtoy, Anne-Sophie Budynek, Marlène Zingiro-Rotar, Arnaud Vanderhaeghe

TRIBUNE NON REÇUE

Non inscrit

Philippe Preud'homme

TRIBUNE NON REÇUE

Non inscrit

Laurent Ludwiczak

TRIBUNE NON REÇUE

Non inscrit

Pascal Walotek

TRIBUNE NON REÇUE

AGENDA

Janvier

+ d'infos sur notre page Facebook

Plein phare sur



LA MÉDIATHÈQUE MARCEL WACHEUX **Des ateliers pour ce début d'année !**

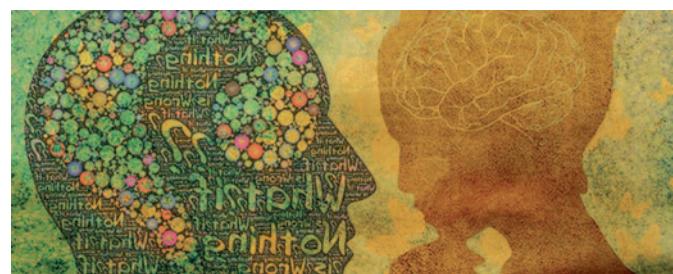
ATELIER "PAYSAGES EN LAINE" **Samedi 17 janvier à 10h.** Atelier animé par Marjorie Dublicq dans le cadre des Nuits de la Lecture. Pour les 5 / 10 ans.

ATELIER PHILO **Vendredi 23 janvier à 18h.** Par Clara Davoust, "peut-on aller bien dans un monde qui va mal ?". À partir de 15 ans.

ATELIER ARCHITECTURE **Samedi 24 janvier à 15h.** Par Art'Isterie, dans le cadre des Nuits de la Lecture. Pour les 7 / 12 ans. Découvrez les techniques artisanales d'autrefois dans les villes et les campagnes.

ATELIER D'ÉCRITURE **Vendredi 30 janvier à 14h.** Par Sophie Selliez et la Maison de la Poésie, dans le cadre des Nuits de la Lecture. Dès 15 ans. Sur le thème "Collectes lexicales urbaines et rurales".

ATELIER "EN TOUTE TRANSPARENCE" **Samedi 31 janvier à 14h30.** Par David. Dès 15 ans. Créez toute la lumière colorée des vitraux sur un objet en 3D.



Thé dansant
de la nouvelle année

SAMEDI 17 JANVIER 2026

Salle des fêtes Marmottan

de 14h30 à 19h30
Ouverture des portes à 14h

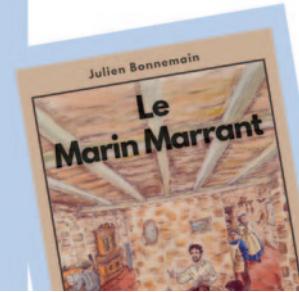
Entrée
7€

Animé par deux musiciens de l'orchestre Franco Polonais Yskras
Petite restauration et buvette sur place

Les Musiciens en Fête Infos 06 62 94 13 01

LE MARIN MARRANT

Lecture théâtralisée, conte initiatique jeune public



Vendredi 30 janvier à 19h
Le Temple - Suivi d'un échange avec l'auteur
Tarif 5€
Infos ABC 06 26 84 63 75

Ludovic PAJOT

*Maire de Bruay-La-Buissière
Conseiller départemental du Pas-de-Calais*

et le conseil municipal

vous présentent leurs meilleurs vœux et vous convient à la

Cérémonie des Vœux à la population

Samedi 17 janvier 2026 à 18h

ouverture des portes à 17h30

Complexe Sportif Léo Lagrange

Cours promenade Kennedy

2026

